

LETTRE DE MISSION

COMMISSARIAT AUX COMPTES AUGMENTATION DE CAPITAL EN NUMERAIRE AVEC SUPPRESSION DU DPS

Société
adresse 1
adresse 2
Ville

ATTN : Dirigeant social

Issy le 22 février 2022

Madame, Monsieur,

A la suite de votre demande de devis et de nos conversations mail, vous trouverez, ci-après, les termes et conditions de notre mission de commissaire aux comptes.

1. Contexte

Vous envisagez d'augmenter le capital de votre société en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription.

2. Nature et conditions de notre mission

2.1. Objectifs de la mission

Les objectifs de la mission sont définis aux articles L. 225-135 et suivant et R225-113 et suivants du code de commerce.

Ils consistent à :

vérifier la sincérité des informations tirées des comptes de Société,

donner notre avis :

sur la proposition de suppression du droit préférentiel

le choix des éléments de calcul du prix d'émission et sur son montant

l'incidence de l'émission sur la situation des titulaires de titres de capital de valeurs mobilières donnant accès au capital appréciée par rapport aux capitaux propres

le cas échéant l'incidence de l'émission sur la valeur boursière de l'action.

2.2. Travaux à réaliser

Afin d'atteindre les objectifs précités nous mettrons en œuvre les travaux que nous estimerons nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à ce type de mission.

Outre l'analyse des avantages particuliers à laquelle nous procéderons, nos travaux auront pour objet de contrôler les éléments, tant actifs que passifs, du patrimoine de la société, notamment en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation.

Nous vérifierons, en tenant compte des conclusions des travaux précités d'examen du patrimoine de la société :

la conformité des modalités de l'opération au regard de l'autorisation donnée par l'organe délibérant ;

la sincérité des informations tirées des comptes de la société sur lesquelles nous donnerons notre avis ;

nous donnerons notre avis sur :

le choix des éléments de calcul du prix d'émission sur son montant définitif ;

la suppression du droit préférentiel de souscription ;

l'incidence de l'émission sur la situation des titulaires de titres de capital et, le cas échéant, de valeurs mobilières donnant accès au capital appréciée par rapport aux capitaux propres ;

l cas échéant, l'incidence de l'émission sur la valeur boursière de l'action.

Pour ce faire, nous serons aussi conduits à examiner si des événements intervenus depuis la date des derniers comptes annuels, ou, le cas échéant, d'une situation comptable intermédiaire établie depuis lors ou qu'il serait utile ou nécessaire d'établir, sont de nature à affecter de manière significative la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres.

2.3. Rapport A l'issue de nos travaux, nous établirons un rapport présentant portant sur :

la sincérité des éléments chiffrés présentés dans le rapport de l'organe mandaté ;

l'appréciation ;

les motifs de la suppression du DPS Droit Préférentiel de Souscription ;

du choix des éléments de calcul du prix d'émission ;

de l'incidence sur la situation des titulaires des titres de capital et de VM Valeurs Mobilières donnant accès au capital par rapport aux capitaux propres ;

de l'incidence éventuelle sur la valeur boursière de l'action.

3. Organisation de la mission Le signataire de la présente assumera la responsabilité de la mission et sera éventuellement assisté d'un Directeur de Mission. Le bon déroulement de notre mission nécessite une communication régulière et de qualité entre l'ensemble du personnel de votre société et nous même. Afin de faciliter l'exécution de nos travaux, nous joignons en annexe une liste, non exhaustive, de documents et analyses nécessaires à l'accomplissement de notre mission, avec l'indication des dates auxquelles nous vous remercions de nous les communiquer. Nous nous permettons d'insister sur l'importance du respect des dates indiquées afin que nous puissions nous-même respecter le délai convenu de remise de notre rapport.
4. Honoraires Le budget des honoraires couvre les travaux décrits dans cette lettre. Nos honoraires sont fonction du niveau de qualification requis par la nature et la complexité des travaux effectués et du temps passé. Nous avons estimé le budget temps total à X heures.

Sur la base d'un taux horaire moyen hors taxes de 100€ ...,] nos honoraires s'élèveront à 100X€ hors taxes. Cette estimation d'honoraires repose sur des conditions de déroulement normal de notre mission et sur une assistance active de vos services. Si des problèmes particuliers devaient survenir en cours de mission, nous vous en informerions sans délai et serions amenés, le cas échéant, à réviser cette estimation. Les frais de déplacement et autres débours vous seront facturés en sus en fonction des dépenses engagées. Nous vous rappelons que nos factures sont payables à réception. Nous vous proposons le calendrier suivant pour l'émission de nos notes d'honoraires : acompte : Y€ à la signature solde : 0€ à la livraison du rapport.

Nous vous saurions gré d'accuser réception de cette lettre et de confirmer par écrit votre acceptation des termes et conditions de notre mission en nous retournant un exemplaire de cette lettre revêtu de votre signature avec la mention « bon pour accord ».

Nous restons à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information que vous pourriez souhaiter et vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sincères salutations . Si les termes de cette lettre vous conviennent nous vous remercions de nous en retourner un exemplaire signé pour nous confirmer votre accord sur les modalités de notre intervention. Commissaire à la transformation, ...

Christophe Guyot-Sionnest 0667399676 Site web www.conseil-cac.com

Bon pour accord, pour le compte de Société

Annexe

Liste des documents à préparer pour le commissaire aux comptes

Nom du document	Date prévue	Date de réception
Projet de juridique d'augmentation de capital avec suppression DPS Dossier de calcul du prix d'émission suppression du dps Dossier de l'incidence de l'émission sur la situation des titres Bilan 2021 FEC Dossier de travail de l'expert-comptable Les 3 derniers relevés de compte bancaires mensuels de toutes les banques Extrait Kbis Copie de la pièce d'identité des dirigeants sociaux		